

Après votre inscription administrative  
il vous faut attendre 24h pour

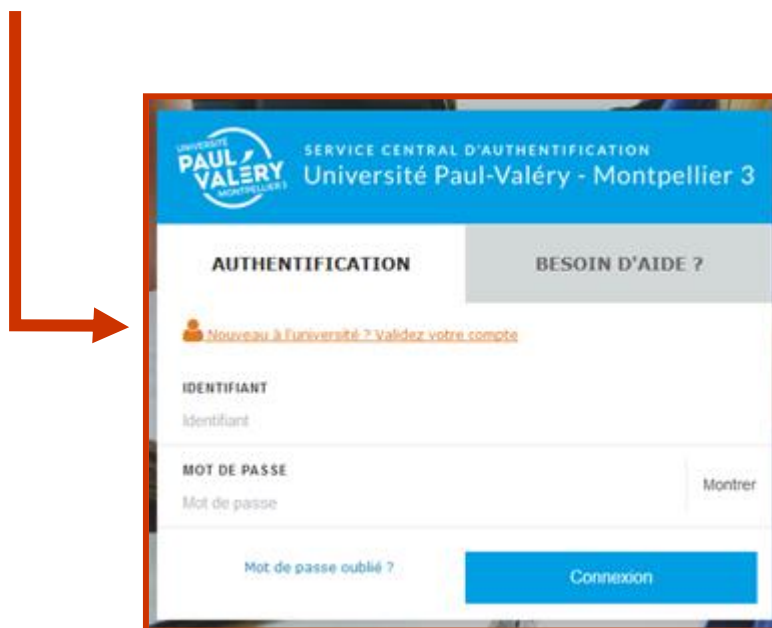
## Activer votre ENT messagerie institutionnelle

la consulter au moins une fois par semaine.

Page d'accueil du site de l'université >> ENT



Nouveau à l'université ? Validez votre compte



Si vous n'avez pas encore votre carte d'étudiant(e), votre **identifiant** se trouve aussi sur le certificat de scolarité qui vous a été remis lors de l'inscription administrative IA.

Le mot de passe provisoire est votre **INE** (chiffres et lettre).

Université Paul-Valéry Montpellier 3 ARTS - LETTRES - LANGUES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
CERTIFICAT DE SCOLARITE (SEMESTRE CROUS) 2016/2017

Année universitaire 2016/2017

Identifiant : XXXXXXXX

INE : 888888888 N° Etudiant : 888888

Nom : XXXXXXXXXXXXXXXX

Prénom : MICHELLE

Né(e) le : XXXXXXXX/XXXX/XXXX

Nationalité : XXXXXXXX

N° SS : XXXXXXXX

Affilié(e) à la sécurité sociale étudiante le : XXXXXXXX

Centre payeur : XXXXXXXX

Mutuelle :

12M AP MTP L3 Arts plastiques

UM3XXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX@etu.univ-montp3.fr

REL INTER Paiem. nul

REL INTER P3F

Vo de l'étudiant 55.1

Sécurité sociale 134

Droit de scolarité 134

Montant acquitté 404.10

Le directeur général des services,  
Thierry BÉGUE

**Identifiant pour activer l'Adresse institutionnelle**

**Votre Identifiant \***

**Votre mot de passe provisoire \***

**Etudiant :** Saisissez votre identifiant et votre code INE que vous trouverez sur votre carte d'étudiant. Ce code INE est composé de 11 caractères numériques ou alphabétiques. Faites attention à ne pas confondre la lettre I avec le chiffre 1, la lettre O et le chiffre 0.

**Personnel :** Saisissez votre identifiant et votre mot de passe provisoire de votre sésame que vous avez récupéré auprès des ressources humaines. Si il y a une erreur dans votre identifiant ou dans votre mot de passe provisoire, saisissez votre numéro INSEE (sans la clé) comme mot de passe provisoire.

**Nouveau mot de passe \***

**Confirmez votre mot de passe \***

Choisissez un mot de passe connu par vous seul (entre 6-15 caractères). Ce mot de passe ne doit pas être simple, et ne doit pas comporter des caractères spéciaux (ç, €) ni accents (é, à). Le feu vert à droite du mot de passe vous indiquera que votre mot de passe répond aux critères de sécurité. Pour vous aider, vous pouvez consulter : [l'aide à la création de mot de passe](#).

**Saisissez votre mail personnel \***

**Confirmez votre mail Personnel \***

Je ne dispose pas de mail personnel autre que celui de l'université :

En cas de perte de votre mot de passe, votre mail personnel ou votre réponse secrète vous permettra de créer un nouveau mot de passe.

Votre inscription ne sera effective que si vous acceptez la charte du bon usage de l'informatique et du réseau de l'Université Paul Valéry. Lisez la attentivement, puis cocher la case d'acceptation de la charte.

Je m'engage à respecter la charte d'utilisation de l'environnement numérique de travail \*

J'accepte de recevoir sur mon mail personnel des informations du réseau des Alumni (étudiant(e)s et diplômé(e)s) de l'Université Paul Valéry Montpellier

Vous pouvez consulter la foire aux questions : dans l'Environnement Numérique de travail onglet Aide/Assistance, sous onglet assistance ENT